

AFFAIRE N°31/5 - Transfert de crédits.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer le versement de la somme de 100 000 F inscrite au Budget Supplémentaire de 1977 - Chapitre 944 Article 657 Subvention pour l'animation de l'école ouverte du Chaudron sur le compte de l'Association Jeunesse et Loisirs, étant bien entendu que ladite association ne devra utiliser cette somme que pour l'animation de l'école ouverte du Chaudron.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE